

CLÉRY EN VEXIN

Flash Infos

Lettre d'information du conseil municipal

Mai 2020

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie du coronavirus. Notre région et notre commune n'ont pas été épargnées et je tiens à apporter mon soutien aux personnes atteintes par cette épidémie et à ceux qui ont été en première ligne pour assurer les services essentiels à notre vie quotidienne.

Le temps du déconfinement est venu. Notre vie va radicalement changer dans les prochaines semaines et nous allons devoir apprendre à vivre d'une manière différente temporairement. Les élus et le personnel communal sont pleinement mobilisés pour accompagner ce déconfinement.

Les enfants vont reprendre progressivement le chemin des écoles. Une organisation spécifique du secrétariat de mairie va être mise en place pour garantir la continuité du service public et pour continuer à répondre à vos différents besoins.

Concernant les masques en tissu dits « grand public », une commande a été passée en partenariat avec la communauté de communes Vexin Centre pour fournir la population. Comme vous devez vous en douter, les délais de livraison sont conséquents. Je ne peux que vous encourager à vous en procurer ou à vous en confectionner vous-même dans l'attente.

Cette crise nécessite le concours de tous. J'en appelle à votre sens du civisme pour respecter scrupuleusement les mesures sanitaires de distanciation et les gestes barrières qui permettront de freiner la diffusion du virus.

Je vous invite à consulter nos actualités sur le site internet de la commune <http://www.clery-en-vexin.fr> et sur la page Facebook "Mairie de Cléry-en-Vexin" pour suivre les informations essentielles sur la vie de votre commune.

Bien cordialement,

Jacques BEAUGRAND
Maire de Cléry-en-Vexin

CITOYENNETÉ

• Fonctionnement des services de la mairie

Dans le cadre de l'épidémie COVID-19 et face aux difficultés d'approvisionnement en matériel (masques, gel hydroalcoolique, équipements de protection individuelle, ...) les services de la mairie de Cléry-en-Vexin seront fermés au public jusqu'au 15 juin.

Pour accomplir vos démarches administratives et pour assurer la protection des habitants et du personnel communal, nous vous invitons, quand cela est possible, à privilégier les appels téléphoniques, les mails et tous les moyens de contact qui évitent de vous déplacer.

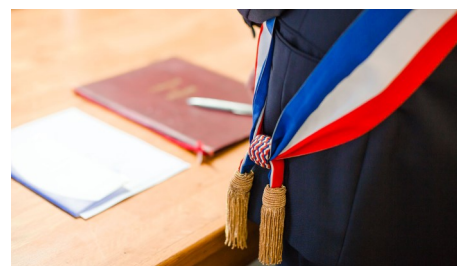
Le secrétariat de mairie sera accessible sur rendez-vous pour traiter les demandes urgentes et les dossiers d'inscription scolaire pour la rentrée 2020-2021. Les demandes de rendez-vous se feront par mail à l'adresse commune-de-clery@wanadoo.fr ou par téléphone au 01.34.67.42.38 en précisant le motif du rendez-vous.



• Installation du conseil municipal

La séance d'installation du conseil municipal de Cléry-en-Vexin se déroulera le mardi 26 mai 2020 à 20h30. Durant cette réunion, les onze conseillers municipaux éliront le maire, fixeront le nombre d'adjoints puis procéderont à leur désignation. Le choix du maire et des adjoints se fait à bulletins secrets et à la majorité absolue.

Par mesure de précaution et afin de respecter les mesures sanitaires et les règles de distanciation, cette séance aura lieu à huit clos dans la salle du conseil.



VIE QUOTIDIENNE

• Dotation de masques « Grand Public »



Une première dotation de masques jetables a été distribuée, début mai, aux seniors du village, aux personnes à risques qui se sont faites connaître en mairie, aux assistantes maternelles et au personnel communal.

Les personnes fragiles n'ayant pu recevoir la dotation des masques lors de la distribution des 5 et 6 mai, sont invitées à contacter directement la Mairie par téléphone afin de connaître les modalités de mise à disposition.

La communauté de Communes Vexin Centre et la municipalité de Cléry-en-Vexin ont initié, mi-avril, une commande de masques en tissu, lavables et réutilisables. La mairie de Cléry réceptionnera l'ensemble de ces masques et en assurera la distribution à raison de 2 masques par habitant à partir du lundi 1er juin (sous réserve de livraison).

ENVIRONNEMENT

• Annulation de la collecte des encombrants



La collecte des encombrants, en porte à porte, prévue le mardi 26 mai 2020 est annulée. Pour la commune de Cléry-en-Vexin, la prochaine collecte se déroulera le mardi 3 novembre 2020.

A compter du 18 mai, la déchèterie de Magny-en-Vexin est ouverte au public aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Dimanche de 9h00 à 13h00

VIVRE ENSEMBLE

• Règles de bon voisinage

Afin de faciliter une bonne entente entre voisins, voici un bref rappel de quelques principes à appliquer dans le village.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore - tels que les tondeuses à gazon, raboteuses, tronçonneuses, perceuses, bétonnières, scies mécaniques,... ne peuvent être effectués qu'à certaines heures :



Travaux sonores autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Néanmoins, nous incitons l'ensemble des habitants à restreindre l'usage des appareils à moteur le dimanche et les jours fériés, et à limiter la musique en plein air et les cris dans les jardins après 22h.

SANTÉ

• Respect des gestes barrières

Face au coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage. Nous appelons à la responsabilité de chacun pour protéger les plus fragiles.



Comment nous contacter ?



• Horaires d'ouverture

La mairie de Cléry-en-Vexin est joignable le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h. Elle est fermée le mercredi.

• Contacts

Par téléphone : 01 34 67 42 38
Par mail : commune-de-clery@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.clery-en-vexin.fr>
Page Facebook : <http://www.facebook.fr/cleryenvexin>